

## PROJET DE REBOISEMENT : HAÏTI VERTE – CLASSE VERTE

Ensemble disons: **“Oui au reboisement”** en cultivant nos ressources pour :



- Préserver nos vies ;
- Avoir une meilleure qualité de vie ;
- Reconstituer notre couverture végétale ;
- Prévenir les inondations ;
- Protéger notre faune.

« Pour cela, j'utilise les **engrais naturels**, d'origine animale ou végétale, qui nourrissent les plantes et qui ne présentent aucun danger pour les différentes espèces animales (mammifères, oiseaux, insectes, ...)»

### PROJET DE REBOISEMENT (À étendre sur au moins 10 ans)

**Début du projet : janvier 2009**

**Zone ciblée :** [Est – Ouest : Marlique – Duvet (Pélerin 5)]  
[Nord – Sud : Marlique/ Duvet – Fermathe]

Objectif 1 : **Reboisement de zones dénudées dans la zone ciblée** (arbres fruitiers).

Objectif 2 : **Développement économique de la zone reboisée** : - création d'emplois - autonomie de la population.

Objectif 3 : **Reboisement des berges des rivières** (bambou).

**Phase 1** : Tous les ans, réalisation de 20000 plantules (arbres fruitiers), de décembre à juin.

**Écoles impliquées** : Collège Catts Pressoir  
École Artimoun  
École de Debussy

Écoles désireuses de s'impliquer : La Gardoche Nouvelle  
Mon école

**Participation des élèves (la récupération):**

- Apport de 2 sachets de pain vides (plastique) ou plus par semaine pendant toute l'année;
- Apport de tout type de semences : - noyaux  
- pépins



Modalités pour la collecte des semences : Chaque enfant conserve puis apporte à l'école des semences recueillies à partir de différents fruits consommés à la maison.

**B – Participation de l'établissement –**

- Achat d'un camion (2,50m<sup>3</sup>) de terre noire pour préparer 10000 plantules.
- Espace réservé dans la cour de l'école pour entreposer les plantules.



**C – Participation des habitants de la zone à reboiser –**

- Livraison mensuelle (gratuite) d'un sac de fumier.

**Phase 2 -**

***Déroulement de l'activité –***

**1 – À l'école**

- ° Collecter et réduire les sachets à 20 cm de longueur ;
- ° Les remplir de terre à moitié ;
- ° Percer leur base à l'aide d'un crayon, d'une plume ou d'une pointe quelconque;
- ° Faire sécher les semences à l'ombre ;

- ° Mettre en terre deux à trois semences par sachet ;
- ° Les arroser chaque jour, pendant 15 jours ;
- ° Remettre à l'organisation responsable de l'entreposage temporaire en pépinière, les jeunes plantules destinées au reboisement des zones ciblées :
  - **Responsabilité pendant l'entreposage :**
    - . arrosage quotidien ;
    - . tri et groupement d'espèces fruitières du même type ;
    - . distribution dans chaque zone d'un type de plantules.

**2 – Transport** des jeunes plantules vers la zone ciblée (Responsabilité de l'organisation).



**3 – Dans la zone ciblée**

***Implication des habitants de la zone***

- ° Éducation des habitants ;
- ° Débarquement des plantules ;
- ° Entreposage : mi soleil – mi ombre ;
- ° Arrosage quotidien ;
- ° Préparation de compost et de fumier ;
- ° Mise en terre (en période pluvieuse);
- ° Greffage (si nécessaire) pour l'amélioration des espèces après production.



***\*Inconvénient à gérer*** – La présence du cheptel caprin cause un inconvénient face aux jeunes pousses qui constitueront leur nourriture. Il faudra donc penser à délimiter et protéger les zones reboisées avec du barbelé.

**Intérêts** - Il faut un maximum de trois ans pour que les arbres fruitiers commencent à produire en abondance. Ces fruits, **de nature biologique**, pourront :

- s'écrouler sur les marchés locaux et internationaux ;
- alimenter les usines de fabrication de confitures – gelées – pâtes - ...
- alimenter les usines de fabrication de jus en boîte.

**Projections :** Si 100 écoles s'impliquent dans un tel projet :

- Dans un an, on obtiendrait : 20000 pl. X 100 = 2.000.000 pl.
- Dans dix ans : 2.000.000 pl. X 10 = 20.000.000 pl.

### Phase 3 – Le reboisement des berges –

La diminution de la couverture végétale dirige notre choix vers le **BAMBOU**, herbe géante, record de croissance du monde végétal (jusqu'à 1 mètre par jour pour certaines espèces), parce qu'il permet :

- d'une part, de combattre l'érosion ;
- d'autre part, de stabiliser les berges tout en offrant un abri à la faune.

Tout en luttant ainsi contre les inondations, les tiges géantes de bambou serviront :

- **en ébénisterie**, pour la fabrication des meubles ;
- **en construction**, pour l'édification de maisons répondant aux normes parasismiques, et réputées pour leur fraîcheur. **Malheureusement, ces demeures ne répondent pas aux normes cycloniques (aspect nécessitant une étude spécifique).**

**Intérêt** - Le bambou est, lui aussi, générateur d'emploi. Vu la rapidité de croissance de ce végétal, il est nécessaire que des écoles vocationnelles d'ébénisterie soient installées non loin des lieux où pousse le bambou, dans le but de fabriquer des meubles destinés à :

- la consommation locale, d'une part et
- l'exportation, d'autre part.

Les pousses de bambou s'obtiennent par bouturage. On peut s'en procurer en les achetant des habitants, dans les zones où ils abondent.

**Projections :** Si 100 écoles s'impliquent dans un tel projet :

- ° En un an, on planterait :  $20000 \text{ pl.} \times 100 = 2.000.000 \text{ pl.}$
- ° En cinq ans :  $2000000 \text{ pl.} \times 5 = 10.000.000 \text{ pl.}$
- ° En dix ans :  $2000000 \text{ pl.} \times 10 = 20.000.000 \text{ pl.}$

### Récapitulation

- 1 – Formation des enseignants ;
- 2 - Implication des élèves ;
- 3 – Éducation et implication des habitants des zones à reboiser.



Ce projet, à caractère socioconstructiviste, peut arborer des dénominations différentes selon le groupe qui y travaille :

### 1 – Émulation dans les écoles:

Sont décernés, chaque mois, en récompense de leurs efforts,

- Un certificat de « **Participation citoyenne active au projet de reboisement : « Haïti verte, Classe verte.** » aux élèves qui auront apporté un minimum de 1000 semences (Pépins/Noyaux) pendant le mois écoulé.
- Le certificat du « **BON CITOYEN** » à l'élève qui aura apporté le plus de pépins/noyaux pendant le mois écoulé.
- Le certificat de « **Classe verte, pour la participation active de ses citoyens au projet de reboisement : « Haïti verte - Classe verte.** » à la classe, qui aura fourni à l'école le plus de semences et de sachets pendant le mois écoulé.

2 - La zone impliquée, qui aura planté le plus d'arbres pendant une période donnée, sera déclarée : **zone verte. D'où le nom : « Haïti verte – Zone verte.»**

**Le sentiment d'appartenance, d'estime de soi, de fierté citoyenne, d'entraide qui émergent d'un tel projet, contribueront à modifier la mentalité de l'élève haïtien. Du coup, il comprendra que de la population haïtienne en générale, et de lui en particulier, dépend le développement de la Nation.**

### Propositions d'accompagnement du projet

#### **A) Les solutions de remplacement du charbon de bois : Les énergies renouvelables**

**L'énergie solaire/les briquettes de paille, l'énergie éolienne, sont des formes d'énergie renouvelable** conseillées pour arrêter la coupe du bois.

Selon les possibilités offertes et les coûts, le choix se dirige vers :

#### **1. Les fours solaires et les briquettes de paille.**

L'investissement dans ces formes d'énergie pourrait être **instigatrice d'emploi** au niveau d'usines de montage de fours solaires et de préparation de briquettes : les premiers devant servir à la cuisson et les deuxièmes, au rôtissage de la nourriture. Ces usines devraient être capables de :

- Répondre aux besoins de la zone ciblée, à court terme ;
- Répondre aux besoins d'autres zones, à long terme.

#### **2. Les éoliennes.**

La production d'électricité, à partir des éoliennes, demeure le projet coûteux au départ, mais très rentable à long terme. L'électrification conduit au développement. Ainsi, les réchauds/fours électriques remplaceront le charbon de bois.

#### **Le gaz propane.**

Le gaz propane peut aussi constituer une solution au problème de déboisement, s'il est subventionné. C'est la plus coûteuse réponse car le gaz propane restera toujours tributaire de l'importation.

**B) Subvention à accorder aux habitants des zones ciblées**

**Liste de prix à Port-au-Prince, en date du 15 novembre 2010 :**

❖ 2,50m <sup>3</sup> de terre noire**	Gdes.	1750.00
❖ 200 plantules de bambou***	Gdes.	2000.00
❖ 1 sac de fumier****	Gdes.	250.00

❖ Instruments aratoires à distribuer aux habitants des zones ciblées :

100 brouettes	Gdes. 2250 l'une	Gdes	225.000.00
100 pelles	350		35.000.00
100 serpettes	200		20.000.00
100 machettes	400		40.000.00
100 rateaux	250 l'un		25.000.00
100 pioches	400		40.000.00
		Gdes.	385.000.00

- ❖ 100 rouleaux de barbelé (prix à déterminer)
- ❖ Formation des enseignants : (prix à déterminer)

**Témoignage**

*Au cours de l'année scolaire 2009- 2010, les classes de 1<sup>ère</sup> AF A, 4<sup>ème</sup> AF A et 4<sup>ème</sup> AF B du Collège Catts Pressoir ont été, tour à tour, désignées **Classes Vertes**. Le 26 juillet 2010, une **cérémonie de remise de certificats a été organisée au cours de laquelle treize élèves ont été décorés.***

*La décoration « I Love Baby Trees » a été offerte au Collège Catts Pressoir par Mr. Anthony Davis, Ph.D., Assistant Professor of Native Plant Regeneration and Silviculture – Director, Center for Forest Nursey and Seeding Research – University of Idaho.*



**Toutes nos félicitations aux Classes Vertes de l'année 2009 – 2010 et aux médaillés pour leur participation à ce grand projet !**

## Rapport de la Rencontre à Bosier - 10 août 2010

Heure d'arrivée : 10 h 45 a.m.

Malgré le long retard dû à l'embouteillage et au difficile accès, j'ai été heureuse de découvrir une zone fraîche et verdoyante où plus de trente cinq personnes m'attendaient. Après une très brève présentation suivie d'une entrée en matière succincte, un débat de plus de deux heures prit place entre intervenant et auditoire.

Il en ressort :

- L'engouement de ces gens à participer à des séances de réflexion et de formation ;
- Des idées géniales de ces représentants de Bosier, Gloire, Marlique, Teron, désireux de créer dans leur zone un jardin botanique ;
- Une soif d'encadrement par des professionnels qualifiés : agronomes, non seulement pour les jardins, pour préserver la montagne des éboulements et pour des suggestions en aquaculture ;
- Un désir de travailler ensemble à l'expansion économique de la zone ;
- Un besoin en matériels aratoires tels : brouettes, machettes, serpettes, pelles, pioches, sécateurs, ...
- Un besoin en « barbelé » pour la protection des jeunes plantules, constamment dévorées par le cheptel caprin ;
- Des préoccupations sérieuses face à l'expansion de la bidonvilisation de Pétion-ville, laquelle pourrait atteindre leur zone si des mesures adéquates et urgentes ne sont pas prises : créations d'emploi, par exemple.

Conscients de leurs besoins, des nombreux apports que peut engendrer le reboisement et désireux de travailler ensemble pour l'avancement des zones précitées, il s'avère indispensable et urgent de substituer le charbon de bois par l'énergie solaire et les briquettes de paille. Aussi, des démarches sont entreprises auprès d'organisations ayant déjà œuvré dans le domaine de fabrication de fours solaires et des briquettes. Sitôt les renseignements obtenus, je les mettrai à la disposition de votre organisation à toutes fins utiles.

Marilyn Vaval Etienne,  
Directrice-Adjointe  
mvetienne@cpressoir.org